

DEMANDE DE SUBVENTION

FEDER-FSE - > En cours de saisie

Référence du dossier à rappeler : FEDER-FSE-2021-16950710

1

Le dossier



UNION EUROPÉENNE

Veillez lire attentivement la notice explicative du présent document.

Je confirme avoir lu la notice et je peux déposer le dossier.

ATTENTION

- Toute opération achevée avant la date de dépôt de la demande d'aide ne pourra pas être financée.
- L'accusé de réception du dossier complet ne vaut pas acceptation de l'aide par l'autorité de gestion.

Identification du porteur de projet

Etes-vous : Particulier Entreprise, association ou structure publique

SIRET	<input type="text" value="19331766600017"/>		
Dénomination courte	<input type="text" value="UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III"/>		
Sigle	<input type="text" value="UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III"/>		
Catégorie juridique	Niveau I	<input type="text" value="7"/>	<input type="text" value="Personne morale et organisme soumis au droit administratif"/>
	Niveau II	<input type="text" value="73"/>	<input type="text" value="Etablissement public administratif"/>
	Niveau III	<input type="text" value="7383"/>	<input type="text" value="Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel"/>
Code NAF	<input type="text" value="85.42Z"/>	<input type="text" value="Enseignement supérieur"/>	
Capital social	<input type="text"/>		
Date de création	<input type="text" value="09/06/1970"/>		
Tranche d'effectif salarié	<input type="text" value="1 000 à 1 999 salariés"/>		
CA	<input type="text"/>		

Représentant légal

Civilité	<input type="radio"/> Madame <input checked="" type="radio"/> Monsieur
Nom	<input type="text" value="LARRE"/>
Prénom	<input type="text" value="LIONEL"/>
Fonction	<input type="text" value="PRESIDENT"/>

Etablissement

Code NAF	<input type="text" value="85.42Z"/>	<input type="text" value="Enseignement supérieur"/>
Siège social	<input type="checkbox"/>	
Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>	
Adresse	<input type="text" value="DOM UNIVERSITAIRE"/>	
	<input type="text"/>	
	<input type="text"/>	
	<input type="text"/>	
Code postal / Ville	<input type="text" value="PESSAC (33600)"/>	
Date de création	<input type="text" value="01/03/1983"/>	
Tranche d'effectif salarié	<input type="text" value="1 000 à 1 999 salariés"/>	

Contact (personne en charge du suivi du projet)

Nom	<input type="text" value="ROUSSI"/>	Prénom	<input type="text" value="SOUFIANE"/>
Fonction	<input type="text" value="VP délégué Numérique"/>		
Courriel	<input type="text" value="Soufiane.Rouissi@u-bordeaux-montaigne.fr"/>		
Téléphone fixe	<input type="text" value="0557126014"/>	Mobile	<input type="text" value="0674018924"/>

Informations complémentaires

Régime TVA	<input checked="" type="radio"/> Assujetti <input type="radio"/> Non assujetti <input type="radio"/> Partiellement assujetti au taux de <input type="text" value=""/>	%
Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique (Code des marchés ou ordonnance de juin 2005) ?	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
L'entreprise appartient-elle à un groupe ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet	
Nombre de salariés en CDI (Equivalent Temps Plein) et CDD	<input type="text" value="1258"/>	
Votre projet se situe-t-il sur un des territoires identifiés dans le cadre de la politique de la ville ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Votre dossier relève-t-il du programme d'Investissement Territorial Intégré - ITI ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Est-ce que votre dossier de demande répond à un appel à projet ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	

Porteur partenaire

Identification du projet

Intitulé du projet

Nouveaux équipements et espaces physiques à l'université Bordeaux Montaigne pour rendre possible et développer l'apprentissage en ligne et à distance

Numéro de marché (dossier)

Lieu où se déroule le projet

L'adresse est différente de l'adresse du porteur

Période prévisionnelle du projet (exécution physique)

Du

01/01/2021

Au

30/06/2023

Le commencement d'exécution doit intégrer, le cas échéant, les actes préparatoires au projet (études, acquisitions foncières...).

Période prévisionnelle du projet (exécution financière)

Du

01/01/2021

Au

30/06/2023

La fin d'exécution financière correspond au dernier paiement émis. Veuillez à prendre en compte les délais nécessaires au paiement des dernières dépenses.

Informations sur le financement

Montant de l'aide sollicité

1 420 164

€

Coût total prévisionnel de l'opération

1 420 164

HT TTC

€

Fonds communautaire sollicité

FSE FEDER

Autre(s) financement(s) public(s) sollicité(s) sur l'opération

- Aucun
 Etat
 Région
 Département
 Autre

Avez-vous déjà bénéficié d'un financement public pour un projet précédent en lien avec ce projet ?

Oui Non

Rattachement du projet au programme FEDER-FSE 2014-2020

Objectif : 9.1 Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique

Informations générales

Intitulé du projet

Nouveaux équipements et espaces physiques à l'université Bordeaux Montaigne pour rendre possible et développer l'apprentissage en ligne et à distance

Période prévisionnelle du projet (exécution physique) Du

01/01/2021

Au

30/06/2023

Présentation générale du projet (dont contexte)

La crise sanitaire a provoqué de manière brutale une prise de conscience de l'intérêt de recourir au numérique et à l'apprentissage en ligne. De nombreux enseignants ont dû recourir à l'enseignement à distance et en ligne. Certaines pratiques étaient déjà ancrées pour une bonne part de la communauté, mais la particularité de notre université en tant qu'université Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (ALLSHS) ne la prédisposait pas favorablement à y faire face dans les meilleures conditions.

Une mise à niveau en termes de services numériques et services supports a été nécessaire de manière accélérée pour accompagner les enseignants-chercheurs pour pallier la situation de discontinuité pédagogique. Des ateliers en ligne et à distance ont été organisés en parallèle d'une augmentation significative des cours en ligne sur plateforme Moodle et d'un recours à la classe virtuelle avec Zoom. Cette mise à niveau s'est accompagnée d'une prise de conscience mais a amené aussi l'émergence de besoins plus importants en matière de formation des enseignants au numérique au service de la pédagogie mais aussi au niveau des équipements matériels nécessaires pour une mise en oeuvre efficace et visant la qualité de services pour l'enseignement. C'est sur cette deuxième exigence que porte notre projet, notre objectif premier étant de rendre possible le développement d'usages numériques au service de la pédagogie et réunir les conditions pour un enseignement à distance et en ligne efficace.

Nos besoins sont importants, tout d'abord en matière d'équipement de nos espaces physiques d'enseignement, car si nous disposons de quelques salles dites à « pédagogie active » le compte est encore bien loin. Ce qui pourrait être qualifié de tentative expérimentale ces dernières années (équipement de quelques salles seulement sur nos propres moyens) nous conforte dans l'orientation d'équiper et de mettre à niveau les salles d'enseignement et les espaces de travail collaboratif pour les étudiants et les enseignants.

Nous souffrons aussi d'un manque de locaux pour les enseignants titulaires : 3 à 4 collègues partagent souvent deux tables bureau. Un équipement de type station d'accueil (ensemble écran, clavier, souris) + ordinateur portable est devenu indispensable particulièrement en situation d'enseignement en mode distanciel que ce soit lors d'un cours synchrone en mode visio aussi bien qu'en situation de production pédagogique numérique.

Il est devenu indispensable de penser une généralisation des pratiques pédagogiques qui s'appuient notamment sur le numérique. Pour cela il nous faut fournir les conditions de mise en oeuvre d'une nouvelle politique pour une pédagogie numérique et nous devons être équipés en conséquence.

Notre projet comporte plusieurs volets regroupant 11 actions qui couvrent les besoins en matière d'espaces physiques d'apprentissage, d'équipement des enseignants, d'équipement des étudiants et des outils numériques.

Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)

D'abord, la mise en place d'équipements nouveaux permettra le passage à une modalité distancielle de qualité au sein des enseignements dispensés par l'université. La mise à niveau de l'équipement est envisagée de manière généralisée pour tous les enseignants et tous les étudiants pour provoquer un réel changement dans les pratiques actuelles. Ainsi la mise à niveau et l'équipement de 17 salles de cours hybrides, de 3 salles de projection et de formation dans les bibliothèques, de 7 laboratoires de langues, de 37 espaces collaboratifs de petite taille pouvant accueillir de 3 à 10 étudiants ou enseignants sont autant de résultats attendus afin de provoquer ce changement de pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

De plus, nombreux sont les étudiants à la recherche d'espaces de travail au sein de l'établissement même pour y suivre des cours en ligne qui nécessitent des connexions de qualité et des espaces propices à un apprentissage avec et par les pairs. Un renfort Wifi est prévu ainsi qu'un renforcement des possibilités de prêt de matériel pour les étudiants. Pour les enseignants titulaires, il est devenu nécessaire de les équiper pour un travail à domicile dans de meilleures conditions avec des stations d'accueil et avec du matériel qui permettra de nouvelles pratiques. La cible sur ce projet est d'équiper plus de 50% de la communauté des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires.

Un équipement massif au niveau des locaux pourra provoquer un réel changement dans les pratiques pédagogiques qui s'appuient sur le numérique puisque l'effort est mené sur toutes les salles. Ce qui est aujourd'hui une exception (à peine quelques salles modulaires et équipées pour le travail collaboratif avec un équipement permettant la visio) doit devenir la règle dans les 2 ans, c'est une des ambitions de ce projet.

Un recours plus important à la vidéo produite par nos enseignants est également un objectif à atteindre. Pour cela un premier équipement en matière de studio mobiles pourra provoquer une production facilitée sur le plan technologique ; leur facilité d'utilisation devrait permettre une prise en main facilitée, leur caractère mobile favorisant leur appropriation. Les studios mobiles qui seront mis à disposition des composantes viendront ainsi en complément des deux home studio fixes déjà existants. La production de cours vidéos sera hébergée sur un serveur dédié pour garder la maîtrise de leur diffusion.

Le projet embarque aussi une dimension expérimentale avec l'acquisition de robots de téléprésence pour combler cette distance particulièrement difficile pour des étudiants en situation de handicap.

Ces robots doivent permettre une réelle inclusion aux étudiants malades ou empêchés pour assister aux cours et garder le lien avec leurs pairs. Les studios de captation mobile nous permettront aussi de mesurer les usages et de développer les pratiques en matière de ressources audiovisuelles aussi bien du côté des étudiants que chez les enseignants.

Présentation détaillée du projet: détailler les actions mises en oeuvre pour réaliser le projet

Pour information importante, le détail des actions est reprise de manière illustrée dans un document de présentation du projet fourni en annexe.

Dans un premier temps, nous rappelons que certaines actions ont déjà été menées depuis le 01/01/2021 et s'inscrivent pleinement dans le projet présenté ici. Ces actions se situent principalement au niveau de l'équipement des enseignants et de l'aménagement audiovisuel de salles de cours hybrides (pour un montant de 128 470 euros). Bien évidemment, l'établissement a consenti tous les efforts possibles à la hauteur de ses propres moyens pour faire face au mieux à la première crise sanitaire et à ses suites.

Le projet « Nouveaux équipements à l'université Bordeaux Montaigne pour rendre possible et développer l'apprentissage en ligne et à distance » s'organise autour de 4 volets et de 11 actions.

Volet 1 - Espaces physiques d'apprentissage

Il s'agit sur ce volet d'équiper des salles de cours avec vidéoprojection, du mobilier adapté et visioconférence fixe, de prévoir un dispositif de captation vidéo mobile, de mettre en oeuvre quelques robots de téléprésence et de fournir des laboratoires et salles de cours hybrides pour l'apprentissage des langues en ligne ainsi que des espaces de travail collaboratif et connectés qui s'adressent aux étudiants et aux enseignants. Nous disposons actuellement de 6 laboratoires numériques et 7 laboratoires multimédias, nous envisageons la transformation des 7 laboratoires multimédias de façon à permettre un apprentissage en mode hybride. Les robots de téléprésence doivent permettre une réelle inclusion aux étudiants malades ou empêchés pour assister aux cours et garder le lien avec leurs pairs, il s'agit également d'innover dans les pratiques pédagogiques et apprentissage à distance. Ce volet se décline en 6 actions.

Volet 1 - action 1 - Salles de cours hybrides

17 salles des bâtiments E-F-G

Système de projection sur surface d'écriture

Dispositif de captation pour cours hybrides

Bureau enseignant ergonomique avec pupitre intégré

Livraison novembre 2022

Budget : 218 280 euros TTC

Volet 1 - action 2 - Salles collaboratives et d'apprentissage en mode hybride

37 salles destinées à du travail collaboratif

pour des groupes de 3 à 10 personnes

Écran TV

Visio conférence Zoom

12 salles BU-LC / BU-STC ; Livraison juillet 2022

25 salles BU Lettres ; livraison février 2023

Montant : 104 340 euros TTC

Volet 1 - action 3 - Salles de formations et projection bibliothèque

3 salles de travail au sein des bibliothèques :

1 salle de salle de formation informatique BU LC/STC

Livraison été 2022

1 salle de projection BU DL

1 salle de formation BU DL

Livraison février 2023

Montant : 29 736 euros TTC

Volet 1 - action 4 - Salles de cours numériques hybrides pour l'apprentissage des langues à distance

Transformation des 7 laboratoires multimédias

Livraison février 2023

Montant : 165 264 euros TTC

Volet 1 - action 5 - Robots de téléprésence

Acquisition de 5 robots

Livraison mars 2023

Montant : 31 770 euros TTC

Volet 1 - action 6 - Studios mobiles de création de cours vidéos en autonomie

10 studios mobiles en autonomie pour mise à disposition dans les composantes

Livraison octobre 2022

Montant : 35 445 euros TTC

Volet 2 - Équipement matériel des enseignants

Le volet 2 prévoit un équipement des enseignants avec une première cible de plus de 50% de la communauté avec des ordinateurs hybrides, des stations d'accueil, écrans, caméras, casques-micros pour une production de contenus pédagogiques dans de bonnes conditions de travail. Ce volet se décline en 2 actions.

Volet 2 - action 1 - PC hybrides pour les enseignants

PC hybrides

Équipement première vague (300 machines)

Finalisation déploiement mi-mai 2023

Montant : 298 612 euros TTC

Volet 2 - action 2 - Écrans et station d'accueil pour les enseignants

écrans 24 pouces, station d'accueil, caméra, casque-micro

Équipement première vague (300 machines)

Finalisation déploiement janvier 2023

Montant : 139 320 euros TTC

Volet 3 - Équipement matériel des étudiants

Le volet 3 du projet vient renforcer le stock d'ordinateurs de prêt déjà en place, ce qui permettra de prévoir des durées plus longues de mises à disposition pour certains étudiants qui en ont le plus besoin. Ce volet ne comporte qu'une action.

Volet 3 - action 1 - Ordinateurs de prêt

Équipement 50 machines

Déploiement septembre 2022

Montant : 37 200 euros TTC

Volet 4 - Outils numériques

Le volet 4 comporte deux actions. La première vise à remplacer la plateforme de diffusion de l'établissement obsolète et non satisfaisante par une solution

perenne et integree a Moodle : Pod. La seconde consiste a completer le materiel pour permettre d'augmenter le taux de couverture Wifi pour faire face a l'augmentation du nombre

Volet 4 - action 1 - Remplacement plateforme de diffusion vidéo
Extension capacité serveur et stockage
Montant : 135 699,60 euros TTC

Volet 4 - action 2 - Extension couverture Wifi
100 bornes pour l'extension de la capacité Wifi
Montant : 27 870 euros TTC

Pour mener à bien le projet, compte tenu de notre situation en matière de ressources humaines disponibles un soutien sera nécessaire. Il s'agit d'un chef de projet pour une durée de 10 mois à compter du 01/09/2022 sachant que nous avons un chef de projet jusqu'au 31/08/22. Par ailleurs il sera nécessaire d'engager un chargé de suivi financier et marchés qui sera dédié au projet pour une durée de 15 mois.

Résumé obligatoire à faire pour toute communication ultérieure sur le projet (nombre de caractères limité, descriptif synthétique, valeur ajoutée au projet, lien avec principes horizontaux, résultats chiffrés attendus)

Le projet de l'université Bordeaux Montaigne concerne la mise en place d'équipements pour rendre possible et développer l'enseignement en ligne. L'approche massive à travers la mise à niveau de salles de cours hybrides, salles de projection et formation, laboratoires de langues, est un axe fort en faveur du développement réel des usages numériques au service de la pédagogie. Des espaces collaboratifs de petite taille sont équipés pour offrir aux étudiants des lieux d'apprentissage uniques. Au-delà de la fourniture de stations d'accueil et des ordinateurs hybrides pour enseignants, des studios de captation mobile permettront de généraliser la production de nouveaux cours sous forme de vidéos hébergées en mode souverain sur un serveur dédié.

Moyens mis en oeuvre

Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet

Une cheffe de projet coordonnera l'intégralité de l'opération et en particulier les actions entre les parties prenantes au sein de l'université. Son contrat s'arrête le 31 août 2022, une demande de moyens est incluse au projet afin de prolonger son contrat jusqu'au 30 juin 2023.

Une demande de moyens en personnel a été ajoutée afin de soutenir d'une part la Direction des Affaires Financières de l'université pour la réalisation des marchés subséquents et du marché à procédure adaptée, d'autre part la cheffe de projet pour le suivi administratif et budgétaire du projet et les relations administratives avec la Région.

Les autres moyens humains sont pris en charge par l'université :

- Aménagement des salles de cours et salles collaboratives : une technicienne de la DSIN.
- Laboratoires de langue : la responsable des laboratoires de langue portera cette partie du projet et étudie les meilleures solutions de remplacement de notre solution logicielle pour préparer ce projet (le coût de la solution logicielle sera pris en charge par l'établissement).
- Robots de téléprésence et studios d'enregistrement autonomes : la responsable de la plate-forme e-campus et les moniteurs du pôle "Innovation numérique".
- Achats et déploiement de matériel informatique : pôle "Gestion du parc"
- Sessions de formation des enseignants aux nouvelles pratiques : pôle "Innovation numérique"
- Plate-forme vidéo : pôles "Innovation numérique" et "Réseau et système"

Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)

Ce projet ne nécessite pas de matériel supplémentaire par rapport aux équipements utilisés quotidiennement par l'ensemble des parties prenantes du projet.

Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs

La DSIN utilisera la méthode projet, conformément à son plan qualité. Notamment, chaque sous-projet fera l'objet d'une fiche projet décrivant les objectifs, planning et ressources associées. Un plan de gestion des risques sera établi ainsi qu'un plan de communication et gestion du changement. La liste des livrables y sera précisée.

L'outil de gestion de projet utilisé est Easy Redmine. Il sera notamment utilisé pour la planification. Le comité de pilotage de l'ensemble du projet sera le comité opérationnel du numérique qui se réunit chaque mois, en présence du VP numérique et de la Directrice générale des services.

Un document Excel de suivi financier sera suivi par la gestionnaire financière, en complément des outils numériques de gestion financière et comptable (suite Cocktail GFC). Les références aux engagements juridiques financiers, marchés et numéros de mandat y seront soigneusement consignés.

Disposez-vous d'un système de comptabilité séparée ou d'un code comptable adéquat permettant de suivre les dépenses de l'opération ?

Oui Non Pas de connaissance

Calendrier du projet

Détailler les phases de réalisation du projet (progression de l'opération ; déroulé des actions à mettre en oeuvre entre l'année de démarrage et la fin d'exécution de l'opération)

Les sous-projets peuvent être gérés en parallèle. Voici le planning des principales phases, le détail de la planification étant fourni dans le document de présentation du projet en annexe.

Aménagement audiovisuel salles de cours et salles de cours hybrides (vidéoprojection + visio + mobilier ergonomique enseignant) : avril 2022-novembre 2022

Salles collaboratives et d'apprentissage en mode hybride : mars 2022-février 2023

Salles de formations et projection bibliothèque : mars 2022-février 2023

Laboratoires de langues : mars 2022-mars 2023

Robots de téléprésence : mars 2022-mars 2023

Studios mobiles d'enregistrement en mode autonome : avril 2022-octobre 2022

Ordinateurs enseignants : avril 2022 - mai 2023

Ecrans pour enseignants et accessoires : avril 2022 - janvier 2023

Ordinateurs de prêt étudiants : avril 2022 - septembre 2022

Plateforme vidéo : mars 2022 - avril 2023

Extension couverture Wifi : mars 2022 - mars 2023

<i>Codification</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	<i>Type saisie (1)</i>	<i>Valeur prévisionnelle</i>	<i>Commentaire bénéficiaire</i>
CO01_FEDER	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	S	0	Non pertinent
CO02	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	entreprise	S	0	Non pertinent
CO03_FEDER	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	S	0	Non pertinent
CO04_FEDER	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	S	0	Non pertinent
CO30_FEDER	Capacité supplémentaires de production d'énergies renouvelables	Méga Watt	S	0.00	Non pertinent
CV05	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID 19	Euros	S	0.00	Non pertinent
CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	Nb	S	0	Non pertinent
CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	Euros	S	0.00	Non pertinent

(1) Type de saisie : S si saisie manuelle, P si calcul automatique suite à la saisie des participants

Conformément au traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne, et à l'article 96.7 du Règlement (UE) n°1303-2013, le programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 incite à prendre en compte trois principes horizontaux dans toutes les phases de la vie du projet :

- **L'égalité entre les femmes et les hommes** : il s'agit notamment de lutter contre les discriminations faites aux femmes à l'embauche ou dans l'application des conditions de travail, notamment en mettant en oeuvre des actions facilitant leurs insertions et de promouvoir l'égalité des sexes, c'est-à-dire "l'absence d'obstacle à la participation économique, politique et sociale en raison du sexe" dans la vie de l'organisme.

- **L'égalité des chances et la non-discrimination** : il s'agit d'une vision de l'égalité qui cherche à faire en sorte que les individus disposent "des mêmes chances" et des mêmes opportunités de développement social et professionnel. Garantir une équité de traitement c'est lutter contre les discriminations liées à l'origine, au sexe, aux moeurs, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la situation familiale, aux caractéristiques génétiques, à l'appartenance ou non appartenance à une ethnie, à une nation ou à une race, aux opinions politiques, aux activités syndicales ou mutualistes, aux convictions religieuses, à l'apparence physique, au patronyme, aux handicaps, à l'état de santé ou l'état de grossesse.

- **Le développement durable** : il consiste à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il s'agit de mettre en oeuvre un développement responsable qui soit économiquement viable, socialement équitable et, culturellement et écologiquement soutenable.

Enfin, il doit se traduire par une démarche répondant aux **principes de gouvernance** : participation de la population et des acteurs, organisation du pilotage, transversalité de la démarche, évaluation de la stratégie d'amélioration continue.

Vous pouvez cliquer sur les liens ci-dessous pour télécharger le modèle

Pour le PO ex-Aquitaine 2014-2020 : [Guide du bénéficiaire sur les principes Horizontaux](#)

Pour tous les bénéficiaires à l'exception de la Région :

- [Autodiagnostic Principes Horizontaux](#)
- [Autodiagnostic complémentaire](#)

Pour le bénéficiaire Région:

- [Autodiagnostic Principes Horizontaux "Region"](#)

Egalité hommes-femmes

Prise en compte

Ce n'est pas l'objet premier du projet mais le principe est tout de même pris en compte

Commentaires

Les principes d'égalité femmes-hommes seront naturellement appliqués dans le cadre de ce projet tant au niveau de l'attribution des équipements que des acteurs du projet, pour lequel le seul critère l'intégration sera les compétences en lien avec le projet. Le projet sera piloté par une femme.

Egalité des chances et non discrimination

Prise en compte

Ce n'est pas l'objet premier du projet mais le principe est tout de même pris en compte

Commentaires

Les principes d'égalité des chances et de non-discrimination seront également appliqués. On peut noter tout particulièrement l'effort constant de notre établissement pour les équipements d'ordinateurs de prêt pour les étudiants dont les principaux bénéficiaires sont les étudiants les moins favorisés, notamment les étudiants venant de pays en voie de développement.

Développement durable

Prise en compte

Ce n'est pas l'objet premier du projet mais le principe est tout de même pris en compte

Commentaires

Les marchés publics réalisés par l'université intègrent des critères de développement durable.

Ces trois dimensions constituent un principe directeur pour la sélection des projets qui bénéficieront de fonds européens structurels et d'investissement.

Vous pourrez vous faire aider du service instructeur pour compléter votre dossier.

Information générales

Montant de l'aide sollicité	1 420 164 €
Coût total prévisionnel de l'opération	1 420 164 €
Fonds communautaire sollicité	FEDER
Autre(s) financement(s) public(s) sollicité(s) sur l'opération	<input checked="" type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Etat <input type="checkbox"/> Région <input type="checkbox"/> Département <input type="checkbox"/> Autre

Dépenses de personnel

Unité de temps par défaut Jour Heure

Nom du salarié ou à défaut n° de matricule	Qualification du personnel	Unité de temps	Temps de travail total sur la durée du projet [1]	Temps de travail consacré au projet [2]	Coût salarial sur la durée du projet charges comprises [3]	Dépense projet (en euros) =[3]*[2]/[1]	Objectif / Mission
1 Justine Boissou	Cheffe de projet	Jour	191.00	191.00	29 257.51	29 257.51	Coordination globale du projet. A noter que l'université prend à sa charge les 6 premiers mois de la cheffe de projet sur ce projet qui n'ont pas été valorisés ici.
2 A recruter	Chargé de coordination financière et administrative	Jour	287.00	287.00	38 899.19	38 899.19	Coordination administrative et financière.
Total dépenses de personnel projet					68 156.70		

Dépenses prévisionnelles

Type de TVA des dépenses HT TTC TVA proratisée :
%

Catégorie de dépense	Direct / Indirecte	Libellé de la dépense	Montant prévisionnel total	Ventilation par année		
				2021	2022	2023
Dépenses de personnel	Directe	Salaires et charges	68 157		35 043	33 114
1 Matériel/équipements	Directe	Matériels et équipements	1 352 008	128 470	977 868	245 670
2 Recettes nettes générées en cours d'opération	Directe	Recettes nettes générées en cours d'opération	0			
Dépenses totales prévisionnelles			1 420 165	128 470	1 012 911	278 784

La base de prise en compte des dépenses pour versement de l'aide (au réel, forfaitaire le cas échéant) est discutée avec le service instructeur après remise de votre dossier. Vous trouverez dans la notice des premiers éléments explicatifs.

L'ajout d'une ligne de dépense "Recettes nettes générées en cours d'opération" est obligatoire.

Attention : les dépenses déclarées dans le cadre de la présente demande d'aide européenne ne peuvent être présentées au titre d'un autre fond ou programme européen.

Les ressources

Les co-financements sollicités couvrent-ils la même période d'exécution et la même assiette de dépenses éligibles ?

Oui Non

L'opération génère-t-elle des recettes ?

Oui Non

Veillez à compléter la ligne 'Recettes générées' dans le plan de financement ci-dessous

Type de financement	Nom cofinancier	Montants	%
<i>Financements publics</i>			
1 Fonds Européens	FEDER Région Aquitaine	1 420 164	100.00
Sous-total financements publics		1 420 164	100.00
<i>Financements privés</i>			
Sous-total financements privés		0	0.00
Autofinancement		1	0.00
Recettes générées		0	0.00
Total des ressources publiques		1 420 165.00	100.00
Total des ressources privées		0.00	0.00
Total des ressources		1 420 165.00	

Aides publiques sur les 3 dernières années

Financier	Type d'aide	Opération aidée	Montant de l'aide par année			Total ligne
			Année N-1	Année N-2	Année N-3	
Total des aides					0	

Publicité

Tous les participants à l'opération et tous les partenaires mobilisés pour sa mise en oeuvre doivent être informés du financement FEDER par tous les supports appropriés comportant l'emblème européen et une mention indiquant que l'opération est cofinancée par FEDER.

Il est à noter que les informations relatives à l'opération seront publiées sur un site internet (nom du bénéficiaire, nom de l'opération, période de l'opération, dépenses éligibles, ...)

MENTIONS LEGALES :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide européenne.

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Service Instructeur.

Actions de communication et d'information prévues dans le cadre de l'opération conformément aux obligations de publicité prévues par la réglementation :

L'université mettra en oeuvre différentes actions de communication et d'information autour de ce projet :

- Actualités et clip de présentation du projet publiés sur le site Internet de l'université
- Autocollants fixés sur les différents équipements
- Affiches dans les salles équipées et mises à niveau

Autres disposition réglementaires

L'opération porte-t-elle sur le financement d'instruments financiers ?

Oui Non

Attention

- Toute opération achevée avant la date de dépôt de la demande d'aide ne pourra pas être financée.
- L'accusé réception du dossier complet ne vaut pas acceptation de l'aide par l'autorité de gestion.

Attestation sur l'honneur du porteur

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements,
- La régularité de la situation fiscale et sociale,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le plan de financement,
- Ne pas avoir sollicité d'autres fonds européens pour financer les dépenses de cette opération,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure liée à des difficultés économiques,
- Que le projet n'est pas achevé au moment du dépôt de mon dossier complet auprès du Service Instructeur,
- A fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération,

L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.

J'atteste avoir pris connaissance des éléments ci-dessus



Que l'entreprise ne fait pas l'objet d'une injonction de récupération non exécutée, émise dans une décision antérieure de la Commission européenne déclarant une aide octroyée par le même Etat membre illégale et incompatible avec le marché intérieur.